

Avis de constitution

SOCIETE « ARLYZA INTERNATIONALES CONSULTING » en abrégé «
AIC »

Siège ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL, Lot ND, Ilot
ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/09/2025, et enregistrés le 18/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARLYZA INTERNATIONALES
CONSULTING » en abrégé « AIC »

Objet :

- Compétences professionnelles
- Compétences Numériques
- Gestion de management
- Développement Communautaire
- Formation pour Adulte
- Communication / Management
- Leadership Féminin
- Environnement et éco-citoyenneté et au Développement Durable
- Développement personnel et accompagnement
- Réinsertion professionnelle et renforcement des comptabilités
- Expertise du service Client

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL, Lot ND,
Ilot ND

Dirigeant(s) Mme CAMARA AWA N'GOUAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05139 du 21/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64243/GTCA/RC/2025 du 21/10/2025

